

FEMMES DE LA TERRE

**RAPPORT D'ACTIVITE  
2014**

# FEMMES DE LA TERRE

## SOMMAIRE

### **La vie de l'association**

- I. L'histoire et les objectifs de Femmes de la Terre**
  - 1. Permanences d'accès aux droits
  - 2. Adhésion et participation aux débats
  
- II. Les moyens**
  - 1. Localisation
  - 2. Equipe
  - 3. Situation financière

### **Les activités de l'association**

#### *Les actions menées par l'association*

- I. Action 1 : Permanence juridique en droit des étrangers, pour les femmes, leur famille et les jeunes et actions de lutte contre la double violence**
  - 1. La permanence juridique
  - 2. Les actions de lutte contre la double violence
  
- II. Action 2 : Permanence d'écrivain public et d'accès aux droits**
  - 1. Objectifs
  - 2. Fonctionnement et réalisations
  
- III. Action 3 : Information et formation sur le droit des étrangers et les droits des femmes**
  - 1. Objectifs
  - 2. Fonctionnement et réalisations

#### *Les réseaux et la coopération inter-associative*

- I. Réseaux**
  - 1. Réseau pour la défense des droits des femmes étrangères victimes de violence ou persécutées : le réseau ADFEM
  - 2. Réseaux pour la défense des droits des étrangers
  - 3. Réseaux organisés dans le cadre de la « *politique de la ville* »
  
- II. Partenariats**
  - 1. Partenaires associatifs
  - 2. Services sociaux, établissements scolaires
  - 3. Partenaires institutionnels

*Rencontres, Adhésion aux campagnes d'information et de sensibilisation et pétitions, prises de positions diverses et suivi des engagements pris les années précédentes*

# FEMMES DE LA TERRE

## La vie de l'association

### *I. L'histoire et les objectifs de Femmes de la Terre*

C'est à la fin de l'année 1992, que quelques bénévoles qui participaient aux permanences juridiques d'Accueil et Promotion, du centre social Relais 59 et de l'association Solidarité Français Migrants, ont décidé la création de l'association « *Femmes de la Terre* ». Cette initiative était une réponse aux nombreuses demandes émanant de femmes d'origine étrangère qui souhaitaient un accueil spécifique en cours de journée et non le soir, leur permettant ainsi de venir exposer leurs problèmes en dehors des obligations ou des interdictions familiales.

Un accueil réservé aux femmes permet de leur donner un lieu où s'exprimer librement, notamment pour celles subissant des violences. Ces femmes sont tout particulièrement « *victimes* » de discriminations, souvent de double discrimination parce que femmes et étrangères.

Dès l'origine, l'association Femmes de la Terre s'est donnée pour objectif de contribuer au respect des droits fondamentaux que sont le droit à la liberté, le droit de vivre en famille, la liberté d'aller et venir, le droit à la santé, à l'emploi, au logement. L'association centre son activité principalement sur un public de femmes et de jeunes étrangers ou d'origine étrangère (garçons ou filles), ou qui ont des liens avec l'étranger et qui rencontrent des difficultés administratives.

Femmes de la Terre a pour objectifs :

- L'information sur les droits ;
- Le soutien à la reconnaissance de ces droits ;
- La prise de conscience des devoirs qui accompagnent tout droit.

L'association a centré son action autour **d'une permanence juridique hebdomadaire, en droit des étrangers, à destination des femmes, de leur famille et des jeunes et autour de la lutte contre toutes les formes de violence dont elles peuvent être victimes**

En 2004, l'association a emménagé rue de la Solidarité, dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Cette installation a permis la concrétisation d'un projet depuis longtemps en gestation. Femmes de la Terre a eu, en effet, l'opportunité d'occuper un local loué à Paris Habitat dans le cadre de la Politique de la Ville, grâce au soutien des élus de la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement et aux responsables de la Politique de la Ville. Avec l'aide financière de la Région Ile-de-France (Direction de l'habitat, de la culture et des solidarités) et de la Préfecture de Paris (Mission Politique de la Ville/BCPT), l'association a pu faire les travaux indispensables à son installation et acquérir le matériel informatique non moins indispensable pour travailler efficacement.

L'occupation de locaux plus spacieux a rendu possible la création d'une permanence d'« *accès aux droits et aide aux démarches administratives* », qui s'intitule désormais « *Ecrivain public et accès aux droits* ».

La première permanence hebdomadaire a eu lieu le 19 octobre 2004. Elle a pris son essor en 2005, s'intègre parfaitement dans le quartier où l'association est installée et, depuis, fonctionne régulièrement pour un public de plus en plus nombreux.

# FEMMES DE LA TERRE

Notre implantation dans le quartier appelé « *Danube – Solidarité – Porte de Chaumont* », classé en zone Politique de la Ville, au sein du 19<sup>ème</sup> arrondissement, qui compte également deux autres quartiers classés en zone Politique de la Ville (« *Flandres* » et « *Paris Nord* »), apparaît toujours opportune et justifiée. En effet, Femmes de la Terre intervient auprès d'un public éprouvant des difficultés sur le plan de l'intégration sociale et citoyenne et réalise donc une mission de relais auprès de ce public de proximité en faisant le lien entre celui-ci et l'administration.

**L'association continue de défendre sans relâche le droit à la protection juridique et a choisi de mener ces deux missions sur des axes différents et néanmoins complémentaires :**

➤ **L'accès aux droits**

Cet aspect de notre intervention nous permet d'apporter une réelle assistance juridique, administrative et sociale à un grand nombre de personnes exclues.

Nous avons une double pratique d'intervention :

- Immédiate, avec l'aide à l'analyse, à la constitution et à la résolution des dossiers ;
- Préventive, avec une information sur la législation relative au droit au séjour et à l'acquisition de la nationalité française, sur la citoyenneté et l'accès aux droits sociaux.

Nous agissons également dans une optique d'aide à l'insertion des personnes dans la vie sociale et professionnelle : orientation vers des structures pour alphabétisation et formation, activités culturelles, soutien psychologique, hébergement. Ces orientations se font notamment grâce à notre travail en réseaux.

➤ **L'adhésion et la participation aux débats d'idées et aux activités de « terrain » tant au plan national qu'au plan européen**

L'objectif est d'agir comme une force de proposition et de négociation auprès des institutions, des collectivités et de l'opinion publique.

C'est pourquoi nous participons aux actions de lutte contre le racisme et toute discrimination, ainsi qu'à de nombreuses rencontres visant à obtenir une harmonisation européenne des lois sur l'immigration pour qu'elles soient plus respectueuses des droits humains, de la liberté d'aller et venir et du droit de vivre en famille.

## ***II. Les moyens de l'association***

### **1. La localisation**

Nous occupons un local situé 2, rue de la Solidarité dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

### **2. L'équipe**

L'équipe de Femmes de la Terre se compose de :

- Une juriste coordinatrice à plein temps en CDI,
- Une juriste chargée d'information juridique à plein temps en CDI,
- Une chargée d'accueil et d'accompagnement désormais en CDI, employée dans le cadre du programme Adulte-Relais,
- Huit bénévoles.

# FEMMES DE LA TERRE

## **3. La situation financière**

Plusieurs financeurs ont reconduit leurs subventions. En effet, la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et les Missions Intégration et Egalité Femmes-Hommes de la Ville de Paris ainsi que le CCFD-Terre Solidaire confirment leur intérêt pour les actions que nous menons.

La Préfecture de Paris (Mission Intégration) a également reconduit cette année son soutien financier.

Nous avons par ailleurs obtenu des financements dans le cadre de la mission Politique de la Ville de la Mairie de Paris (DDCT) et de la Préfecture de Paris (Département de Paris – DDASES).

Enfin, pour l'année 2014, nous avons bénéficié d'une réserve parlementaire, accordée par Madame Esther BENBASSA, sénatrice du Val-de-Marne.

La personne qui avait pris en charge bénévolement notre comptabilité sociale pour l'année 2013 n'a pas souhaité poursuivre son engagement pour cette année.

Aussi, nous avons décidé, pour l'année 2014, de faire appel à un service de l'URSSAF, le Chèque Emploi Associatif, pour la déclaration des salaires versés. Ce service se charge ainsi de l'édition des fiches de paie des salariées, des diverses déclarations sociales et des prélèvements des montants dus aux organismes sociaux.

Pour le reste de la comptabilité (écritures quotidiennes, bilans etc.), nous bénéficions de l'aide précieuse d'un comptable bénévole.

Deux des trois postes de salariées sont toujours aidés :

- Le poste de la juriste coordinatrice est aidé par le FONJEP (financé par l'ACSE) ;
- Le poste créé en 2006 dans le cadre du programme Adulte-Relais, renouvelé en 2009 puis en 2012 et aidé par l'ACSE/Préfecture de Paris. La Mairie de Paris (DDCT) nous apporte par ailleurs un complément d'aide pour le financement de ce poste.

En outre, la participation des usager(e)s de la permanence juridique aux frais de fonctionnement, si minime soit-elle, demeure une exigence, sauf en cas d'indigence. Nous constatons en effet que l'effort de participation implique davantage l'usager(e) dans les démarches engagées dans son intérêt.

# FEMMES DE LA TERRE

## Les activités de l'association

Tout en continuant à assumer nos tâches traditionnelles décrites ci-après en deux actions spécifiques, nous maintenons notre engagement dans des actions collectives et dans la valorisation du travail en réseau. En effet, les modifications très fréquentes, souvent en faveur d'un durcissement, des lois en matière d'asile, de droit au séjour et de nationalité exigent un renforcement de l'union des associations qui militent pour la défense des droits fondamentaux.

## ACTIONS MENEES PAR L'ASSOCIATION

### *I. Action 1 : permanence juridique en droit des étrangers pour les femmes, leur famille et les jeunes et actions de lutte contre la double violence*

#### **1. La permanence juridique en droit des étrangers pour les femmes, leur famille et les jeunes**

##### *a. Objectifs*

Notre rôle premier est d'offrir aux femmes étrangères, ou qui ont des liens avec l'étranger, un lieu fixe où elles peuvent venir confier leurs difficultés, être informées, soutenues, accompagnées et orientées. Nous leur donnons des informations juridiques et sociales puis, lorsque nécessaire, nous les aidons dans leurs démarches.

##### *b. Fonctionnement et réalisations*

#### ➤ **Accueil**

Les permanences d'accueil ont lieu tous les jeudis et l'équipe au complet se retrouve ce jour-là. Le premier contact physique se fait, en principe, sur rendez-vous. Mais de plus en plus de personnes viennent hors permanence et sans rendez-vous. Nous les recevons dans la mesure du possible ou les réorientons vers la permanence téléphonique.

Les trois salariées sont présentes le reste de la semaine (sauf le vendredi, réservé aux réunions extérieures) pour assurer le suivi des dossiers, les échanges avec nos partenaires (organismes publics, privés, associatifs), les nombreux rendez-vous fixés hors permanence (pour les personnes déjà suivies par l'association), ainsi que la gestion courante de l'association. Les bénévoles viennent régulièrement le jeudi.

#### ➤ **Permanence téléphonique**

Cette permanence, qui a lieu tous les lundis entre 14h et 18h, est assurée par les salariées juristes de l'association. Elle est très sollicitée. En 2014, elle a reçu 1 049 appels (1 020 en 2013). Les appels proviennent aussi bien de ressortissants étrangers, en situation régulière ou non, que de Français ayant des liens avec l'étranger, de travailleurs sociaux, de services publics, etc. Elle nous permet de satisfaire de nombreuses demandes de renseignements ou d'orientations sans que les intéressé(e)s aient à se déplacer. Elle permet aussi de donner des rendez-vous et de préciser tous les documents

# FEMMES DE LA TERRE

qui seront nécessaires lors du rendez-vous que nous fixons pour la permanence d'accueil, et ainsi de faire gagner du temps à la personne reçue. Enfin, elle permet d'assurer le suivi des dossiers en cours.

La permanence téléphonique apporte une amélioration indéniable à l'efficacité de notre permanence d'accueil. Cependant certaines personnes, du fait du nombre important d'appels, ne parviennent pas à nous joindre le lundi. Aussi elles nous laissent des messages sur le répondeur, messages que nous devons traiter.

L'écoute des messages, demandant beaucoup d'attention, est quelques fois ardue : il faut rappeler une ou plusieurs fois, discuter longuement pour bien comprendre le problème afin de pouvoir conseiller, orienter ou donner un rendez-vous. Aussi, nous nous efforçons, de plus en plus, de répondre aux appels téléphoniques en temps réel.

## ➤ **Courriers**

Nous avons toujours des demandes écrites (courriers, mail et fax) émanant de toute la France et quelquefois de l'étranger. Nous répondons le plus précisément possible, et si l'expéditeur est en région parisienne, nous lui proposons éventuellement un rendez-vous.

## ➤ **Profils des bénéficiaires**

Nous avons traité cette année 562 dossiers pour lesquels nous avons effectué 3757 interventions. En 2014, notre public se composait, pour un peu plus de la moitié, de femmes célibataires, veuves ou séparées. L'autre partie est constituée de femmes mariées, pacsées ou vivant en concubinage et de jeunes. Certaines ont des enfants, avec elles en France ou restés dans le pays d'origine, d'autres pas.

Nous continuons à recevoir de nombreuses jeunes filles en rupture familiale et des femmes seules qui ont fui leur pays ou qui ont été abandonnées par le mari ou le compagnon les ayant fait venir.

Quelques hommes viennent aussi nous consulter. Nous répondons à leurs demandes d'information, mais dans la mesure du possible nous les orientons vers d'autres structures pour conserver le caractère spécifique de l'association sauf lorsqu'ils viennent nous consulter pour leur femme ou leurs enfants, notamment lorsque ceux-ci, restés dans leur pays d'origine, sont en butte à des refus de délivrance de visa d'entrée en France alors même qu'ils ont été admis à séjourner sur le territoire français au titre du regroupement familial.

Les chiffres restent stables au regard des origines nationales des femmes qui viennent nous rencontrer.

Certaines femmes sont de nationalité française (1,7%) et l'origine des autres est très diverse. Cette année encore, c'est la Côte d'Ivoire qui est le pays le plus représenté (17%), suivi du Mali (12%), de l'Algérie (8%), du Maroc (7%), et du Sénégal (6,5%). Pour les autres pays d'Afrique, quelques pays d'Asie et d'Amérique du Sud, on relève entre 1 et 32 dossiers pour chacun. Nous recevons en revanche peu de ressortissants des pays d'Europe de l'Est et des pays d'Asie.

Il peut s'agir de primo arrivantes ou de femmes établies en France depuis plusieurs années.

Nous recevons de plus en plus de femmes victimes de violence conjugale ou familiale (94 contre 68 en 2013), notamment victimes d'excision et qui craignent que leurs filles le soient, à leur tour, en cas de retour dans leur pays d'origine. En 2014, on note encore une augmentation de ce type de

# FEMMES DE LA TERRE

situations (44 contre 35 en 2013). Beaucoup de femmes font aussi état de risque de mariage forcé ou de violences familiales subies dans le pays d'origine.

Nous recensons, pour 2014, 18 résultats négatifs et 92 résultats positifs qui se matérialisent par l'obtention ou le renouvellement de titres de séjour, de statuts de réfugié ou du bénéficiaire d'une protection subsidiaire, de visas d'entrée en France etc. (26 résultats négatifs et 122 résultats positifs en 2013).

## ➤ Demandes

Les demandes sont relatives à :

- une information générale sur le droit des étrangers et la nationalité française;
- une première demande de titre de séjour,
- la consolidation d'une situation administrative en France, soit par le passage de la carte de séjour temporaire (valable un an) à la carte de résident (valable dix ans), soit par une demande de naturalisation,
- un refus de regroupement familial,
- un refus de visa pour un membre de la famille resté dans le pays d'origine et admis au bénéfice du regroupement familial en France,
- une demande d'asile, essentiellement pour obtenir une protection contre l'excision ou un mariage forcé,
- des droits en matière de protection sociale, d'emploi, de droit de la famille etc.

## Remarques :

Nous observons toujours que de nombreuses personnes que nous avons soutenues dans leurs démarches de régularisation reviennent demander des conseils pour des membres de leur famille ou pour des amis.

Il arrive aussi que nous revoyions certaines d'entre elles, non plus dans le cadre de la permanence juridique mais dans celui de la permanence d'écrivain public et d'accès aux droits du mardi, pour une difficulté qui ne rentre pas dans le cadre du droit des étrangers.

## **2. Les actions de lutte contre la double violence**

La double violence se définit comme la superposition de violences conjugales ou intra-familiales et d'une violence institutionnelle.

En effet, les femmes étrangères peuvent être l'objet d'une double discrimination, en tant que femmes et en tant qu'étrangères. Les violences particulières qu'elles peuvent subir en tant que femmes (mutilations génitales féminines, mariage forcé, crime d'honneur, violences conjugales, etc) peuvent ainsi être aggravées par la précarité de leur statut administratif sur le territoire français.

Elles peuvent alors se trouver dans une situation qui les empêche de se défendre efficacement, notamment lorsqu'elles sont victimes de violences en raison de :

- l'absence de titre de séjour ;
- ou la possession d'un titre de séjour conditionné par une communauté de vie avec un partenaire (compagnon ou mari) qui les place dans une situation de dépendance.

Elles peuvent alors être dissuadées d'aller se plaindre aux autorités ou de quitter l'auteur des violences.



# FEMMES DE LA TERRE

L'irrégularité du séjour peut ainsi avoir des répercussions sur la jouissance des droits fondamentaux.

Nous menons deux types d'action au regard de la double violence. Tout d'abord, nous recevons dans le cadre de nos permanences des femmes victimes de double violence. Nous accueillons ces femmes pour les accompagner au mieux dans leurs démarches, en les aidant par exemple à porter plainte alors même qu'elles ne disposent pas de titre de séjour.

Parallèlement à ces actions régulières, nous menons des actions ponctuelles d'information et de sensibilisation auprès de la société civile sur la problématique spécifique de la double violence, et également des actions de plaidoyer afin d'alerter les pouvoirs publics sur la situation de ces femmes et de faire évoluer la législation à cet égard.

## *a. La prise en compte de la violence subie dans les permanences*

Beaucoup de femmes venant à notre permanence rencontrent des problèmes de violence, conjugale ou intrafamiliale, qui peuvent aboutir à des plaintes déposées au commissariat de police ou à des demandes de divorce. Ces femmes se retrouvent dans des situations de précarité extrême, aggravées par la rigidité des textes de loi ou par l'interprétation restrictive faites de ces textes par les institutions

Nous prenons le temps de les écouter et nous leur proposons, éventuellement, de prendre rendez-vous avec une structure spécialisée dans le soutien psychologique. Nous travaillons sur la spécificité de ces situations de violence et agissons de manière à ce que la violence que subissent ces femmes soit reconnue et à ce qu'elles puissent faire valoir leurs droits. Dans ce domaine particulier, il est essentiel de travailler en réseau.

Cette action exige de notre équipe un travail intensif, régulier et extrêmement diversifié.

Cette année, nous avons fait face à un plus grand nombre de situations de femmes victimes de violence que les années précédentes (94 contre 68 en 2013). Nous avons en particulier été sollicitées par des femmes victimes d'excision et craignant que leurs filles soient à leur tour excisées en cas de retour dans leur pays d'origine.

## *b. Les actions de lutte contre la double violence*

Dans le cadre de notre activité, nous menons des actions de lutte contre la double violence. Ces actions ont pour objectif d'informer et de sensibiliser le public sur la question spécifique de la double violence. Nous menons par ailleurs des actions de plaidoyer auprès des institutions et organismes publics afin de faire reconnaître cette double forme de violence et de faire évoluer la législation à cet égard.

En 2014, ces actions ont eu lieu principalement dans le contexte de réforme du système de l'asile. En effet, un projet de loi, visant à réformer la procédure de la demande d'asile, a été présenté par le gouvernement au cours du deuxième semestre 2014. Ce projet de loi s'accompagne pour l'institution en charge de l'examen des demandes d'asile, l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides, d'une réforme du fonctionnement interne et de la mise en place de groupes thématiques.

# FEMMES DE LA TERRE

Ce travail est effectué non seulement par l'association seule mais également dans le cadre d'actions communes menées au sein du réseau ADFEM (Action et Droits pour les Femmes Exilées et Migrantes).

## ➤ Les actions menées par l'association seule

Notre association a mené des actions propres de lutte contre la double violence.

Nous avons ainsi été invitées, le 16 septembre 2014, à échanger avec Madame Cécile MALASSIGNE, chef de la division Afrique et chef de file du groupe thématique « *Violences faites aux femmes* », et un agent de protection, sur la question spécifique des demandes d'asile fondées sur des violences de genre et émanant de femmes victimes de violence (mutilations sexuelles féminines, mariage forcé, violences conjugales, etc).

Le 3 octobre 2014, notre association a été auditionnée à l'Assemblée Nationale par Madame Sandrine MAZETIER, députée et rapporteur de la Commission des Lois dans le cadre du projet de réforme de l'asile. Au cours de cette audition, nous avons fait part de notre analyse du projet de loi et avons présenté les avancées et nos inquiétudes concernant la situation des femmes persécutées.

Enfin, à l'échelle locale, nous avons participé, avec d'autres acteurs locaux, à la création du point accueil femmes 19. Cette permanence gratuite tenue par l'association Libres Terres de Femmes au sein de la mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement propose une écoute, des conseils et un accompagnement aux femmes victimes de violences conjugales ou intra-familiales. Nous figurons sur la plaquette d'information de cette action.

## ➤ Les actions menées en réseau

L'association Femmes de la Terre lutte également contre la double violence dont peuvent être victimes les femmes étrangères dans le cadre d'action menées avec le **réseau ADFEM (Action et Droits pour les Femmes Exilées et Migrantes)** (pour plus de précision sur ce réseau et les associations membres, voir en page 15 du présent rapport d'activité).

Le réseau ADFEM est un collectif d'associations ayant pour but la réflexion, l'action et l'information sur les droits des femmes exilées et migrantes dans le domaine du droit au séjour et de l'asile et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Femmes de la Terre participe aux réunions mensuelles du réseau ADFEM et prend activement part aux diverses actions menées par le réseau.

Le réseau mène des actions de plaidoyer visant à faire des propositions en vue de la modification de lois ou de projets de lois touchant à la situation des femmes étrangères victimes de violence. Nous sommes également amenées à rencontrer les représentants d'institutions pour échanger sur ces questions.

Cette année, dans ce contexte de projet de loi réformant le système de l'asile, les associations du réseau ADFEM, attachées au droit d'asile et à la situation des femmes persécutées, ont analysé le projet de loi en vue de présenter les avancées et les inquiétudes en découlant.

Le réseau ADFEM, représenté par la Cimade et la FASTI, a ainsi été auditionné par la Commission Femmes de l'Assemblée Nationale le 14 octobre 2014. A cette occasion, nous avons pu présenter

# FEMMES DE LA TERRE

notre analyse du projet de loi et en particulier les difficultés pouvant en résulter pour les femmes persécutées.

Le 14 novembre 2014, nous avons également organisé une rencontre-débat sur le thème « *Femmes persécutées et droit d'asile* ». Cette soirée, organisée dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, avait pour objectif de présenter au public la situation spécifique des femmes demandeuses d'asile en France, notamment au regard de l'actualité du projet de réforme de la procédure d'asile.

Une des salariées juristes de Femmes de la Terre y a présenté l'analyse commune du réseau ADFEM. Ce jour, intervenaient également une représentante de l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides et une représentant du Haut-Commissariat aux Réfugiés.

## ***II. Action 2 : Permanence d'« Ecrivain public et d'accès aux droits »***

### **1. Objectif**

Cette permanence, qui s'appelait auparavant « *Accès aux droits et aide aux démarches administratives* », vise à prévenir les situations difficiles en accompagnant le public dans ses démarches administratives. Elle répond à une demande qui a longtemps été exprimée par une partie du public de la permanence juridique, mais que l'association n'a eu les moyens d'honorer qu'en 2004 après son arrivée dans les locaux du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Elle est plus particulièrement adaptée au quartier dans lequel l'association est implantée depuis lors et a été soutenue par les acteurs institutionnels du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'action menée sur le quartier Danube – Solidarité et sur le quartier Flandres.

Elle est ouverte en priorité à tous les habitants, hommes et femmes, de ces quartiers dits prioritaires, ce qui n'exclut pas que nous y recevions des personnes venant de tout le 19<sup>ème</sup> arrondissement, de Paris et même de banlieue proche.

Lors de cette permanence, les bénévoles lisent les courriers administratifs qui leur sont soumis, donnent les explications, rédigent les réponses, remplissent les formulaires, téléphonent aux administrations et organismes privés et tentent des médiations. Et si besoin, ils aident à la constitution des dossiers.

Nous donnons au public les moyens d'intervenir immédiatement, en lui permettant de présenter les documents appropriés et de suivre les procédures adéquates. Nous lui donnons les moyens de faire valoir ses droits à plus long terme en l'informant et en le sensibilisant sur les outils juridiques à sa disposition.

L'objectif de cette action est de rompre avec l'isolement social, d'aider à passer la barrière des démarches administratives, souvent compliquée par un vocabulaire administratif difficilement compréhensible, et des procédures complexes, d'amener les usagers à être plus autonomes lors de leurs démarches administratives et de les aider à accéder à leurs droits.

# FEMMES DE LA TERRE

De plus en plus, cette permanence accueille des usagères envoyées par la permanence juridique pour des demandes bien spécifiques, telles que, par exemple, les demandes d'aide juridictionnelle, les dossiers de demande de naturalisation...

## 2. Fonctionnement et réalisations

La permanence fonctionne le mardi après midi de 14h à 18h sans rendez-vous. Elle est animée par les trois salariées de l'association aidées par des bénévoles.

En 2014, 358 personnes sont venues nous solliciter et lors de cette permanence 717 entretiens ont été menés (contre 324 personnes et 650 entretiens en 2013). Parmi ces 358 personnes, 115 étaient déjà usagères de la permanence et celles qui reviennent souvent habitent majoritairement le quartier Danube Solidarité.

Le nombre des usagers habitant le quartier Danube Solidarité s'élève à 88 (98 en 2013). Les usagers habitant le quartier Flandres, également classé en zone « *Politique de la Ville* », sont quant à eux au nombre de 21 en 2014, contre 20 l'an passé.

Par ailleurs, parmi les personnes reçues, de nombreuses résident en très proche périphérie de ces quartiers (boulevard d'Algérie, boulevard Sérurier, avenue de Flandres, rue de Cambrai, rue de Crimée, rue de l'Ourcq, rue de Nantes etc.) ou habitent en dehors de ces micro-quartiers ou de leur périphérie mais résident dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, parfois dans des quartiers qui ne sont pas considérés comme prioritaires mais dont le public rencontre souvent des difficultés sociales (alentours de la place des Fêtes notamment).

La permanence hebdomadaire est complétée par un suivi effectué par une salariée les autres jours de la semaine pour des situations d'urgence ou qui nécessitent un approfondissement.

La majorité des problèmes traités lors de la permanence concerne des situations de rupture sociale.

Cette année encore, nous avons traité un très grand nombre de demandes d'information sur la législation en vigueur, notamment en droit de la famille, et d'aide juridictionnelle.

Une des principales préoccupations des usagers concerne le logement (formulaire de renouvellement d'inscription en tant que demandeur de logement social, courriers de relance ou de changement de situation, recours devant le Tribunal administratif pour la demande de droit au logement opposable (DALO)).

Les autres demandes concernent :

- **L'endettement et le droit de la consommation** (abonnements ou résiliations de contrat avec les différents opérateurs de télécommunication). On constate à cet égard une forte augmentation des demandes liées à des dettes civiles.
- **Des demandes d'ouverture de droits sociaux** (Assurance Maladie, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Caisse d'Allocations Familiales etc.) ;
- **La naturalisation** (information et aide à la constitution des dossiers de demande de naturalisation) ;
- **Des déclarations d'impôts ;**
- Etc.

# FEMMES DE LA TERRE

D'autre part, nous continuons à accompagner nos usagers dans toutes les démarches de la vie au quotidien en lien avec EDF, GDF, le transport, les Caisses d'Allocations Familiales...

Nous aidons également un certain nombre de personnes pour la lecture et la compréhension des courriers qui leur sont adressés.

Pour les demandes liées à l'emploi et à la recherche d'emploi, les usagers sont orientés vers l'association Projet 19, partenaire de Femmes de la Terre, qui aide à la rédaction des CV et des lettres de motivation.

Pour des dossiers qui demandent un suivi plus approfondi, nous effectuons des accompagnements auprès des structures concernées. Pour certains dossiers incomplets, nous assurons le suivi sur rendez-vous.

Notre intervention facilite l'échange entre les usagers et les organismes auxquels ils sont confrontés. La rédaction de recours, de lettres de demandes ou de contestation que nous introduisons, les explications et informations fournies lors de nos permanences contribuent à réduire la rupture sociale. Notre intervention rassure également les personnes quant à l'avenir et les incite à agir.

## ***III. Action 3 : Information et formation sur le droit des étrangers et les droits des femmes***

### **1. Objectifs**

L'association développe une action d'information et de formation dans le but de faire partager son savoir et son expérience en matière de droit des étrangers et de droit des femmes et de promouvoir les droits des femmes, notamment ceux des femmes étrangères.

### **2. Réalisations**

#### *a. Information*

L'action d'information consiste à participer à des sessions d'information et à agir en vue d'informer largement un public, souvent non professionnel, sur l'action de l'association et sur les droits des femmes et/ou les droits des étrangers.

#### **➤ Interventions publiques**

Femmes de la Terre a été invitée à participer à un colloque, intitulé « *Femmes migrantes, ici et là-bas* », organisé à Reims par le CCFD-Terre Solidaire, partenaire de l'association, le 8 mars 2014 autour de la journée internationale de la Femme.

L'association est d'abord intervenue lors d'une table ronde. Elle a ensuite participé et co-animé les ateliers « *Violence faite aux femmes et double discrimination* » et « *Accès aux besoins de base* ».

Par ailleurs, nous sommes intervenues dans le cadre de la rencontre-débat, organisée par le réseau ADFEM, auquel appartient l'association, le 14 novembre 2014, sur le thème « *Femmes persécutées et droit d'Asile* ». Ce jour, intervenaient également une représentante de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides et une représentante du Haut Commissariat aux Réfugiés.

# FEMMES DE LA TERRE

## ➤ Tenue de stands d'information

Comme les autres années, l'association a tenu des stands d'information lors :

- De la fête de quartier, organisée le 28 juin 2014
- Du Forum des Associations et du Sport, organisé par la Mairie de Paris 19<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2014.

## ➤ Interviews et médias

Nous avons été interrogées par trois étudiantes dans le cadre de la réalisation de travaux d'études et de mémoires sur les thèmes suivants : « *Le divorce des Maghrébins en France* », « *Quelle intégration pour les femmes sans papier avec des enfants nés sur le territoire français* » et « *Femmes migrantes du 19<sup>ème</sup> arrondissement et facteurs de vulnérabilité pendant la grossesse* ».

Par ailleurs, nous avons rencontré un écrivain, d'origine américaine, qui effectuait des travaux de recherches en France sur la situation des femmes migrantes en situation de prostitution dans le cadre de l'écriture d'un roman.

## ➤ Annuaire, guides et répertoires

Nous continuons à apparaître dans divers annuaires et répertoires faisant l'objet d'éditions et de réactualisations annuelles tels que :

- l'annuaire des associations locales et nationales de lutte contre les violences faites aux femmes, édité par le Ministère du Droit des Femmes,
- le répertoire d'actions contre les violences spécifiques faites aux femmes immigrées ou issues de l'immigration, édité par le Centre de ressources « *Politique de la Ville en Essonne* »,
- l'annuaire en ligne du Réseau Périnatal de Paris Nord,
- le guide « *Solidarité à Paris – Hiver* », édité par la Mairie de Paris,
- le répertoire des associations travaillant sur les questions de mutilations sexuelles féminines, réalisé par la Fondazione Brodolini, à la demande de la Commission Européenne, Département de Justice pour l'égalité hommes-femmes,
- le site internet Eurogender, plateforme de coopération et d'échange sur la question de l'égalité hommes-femmes

Enfin, Femmes de la Terre apparaît depuis cette année dans :

- la Fiche-contact intitulée « *Victimes de violences : prenez contact* », réalisée à l'initiative de la Mission Observatoire de l'Egalité Femmes-Hommes de la Ville de Paris,
- l'annuaire en ligne des associations franciliennes agissant pour l'égalité femmes-hommes, réalisé par le Centre Hubertine Auclert, organisme associé de la Région Ile-de-France et centre de ressources pour l'égalité femmes-hommes

## b. Formation

Au cours de l'année 2014, l'association a animé plusieurs formations.

Elle a d'abord animé une formation à destination de professionnels, notamment du champ social, organisée le 30 janvier 2014 par l'association Du Côté des Femmes sur le thème « *Droits des femmes étrangères victimes de violences* ».

Le 20 mars 2014, nous sommes intervenues, à la demande de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), pour présenter notre association, nos activités ainsi

# FEMMES DE LA TERRE

que pour animer une formation sur la question des « *Etrangers en situation administrative précaire* », à destination de travailleurs sociaux et de militants.

Le 1<sup>er</sup> avril 2014, nous avons animé une formation sur le thème de « *L'accompagnement juridique et social des femmes migrantes* », organisée pour les professionnels du centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile), rue Rebeval à PARIS 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Enfin, ce même jour, nous sommes intervenues au sein d'une classe d'accueil de seconde du Lycée Balzac à PARIS 17<sup>ème</sup> arrondissement pour une formation à destination des jeunes sur le thème de « *La nationalité française, les titres de séjour, la citoyenneté* ».

## LES RESEAUX ET LA COOPERATION INTER-ASSOCIATIVE

### I. Réseaux

#### 1. Réseau pour la défense des droits des femmes étrangères victimes de violence ou persécutées : le réseau ADFEM

L'association Femmes de la Terre travaille en réseau pour lutter contre la double violence et pour la défense des droits des femmes étrangères, notamment au sein du réseau **ADFEM (Action et Droits pour les Femmes Exilées et Migrantes)**.

Il s'agit d'un collectif d'associations ayant pour but la réflexion, l'action et l'information sur les droits des femmes exilées et migrantes dans le domaine du droit au séjour et de l'asile et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Ce collectif est né en mars 2008 de la fusion du GRAF (Groupe Asile Femmes, créé en 2004) et du Comité d'Action contre la Double Violence (créé en 2003), et rassemble plusieurs associations qui sont, en 2014 :

- La Cimade,
- Le Comede,
- Femmes de la Terre,
- Femmes Migrantes Debout,
- La FASTI (Fédération des Associations de Soutien aux Travailleurs Immigrés),
- La FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes),
- La LFID (Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie),
- Le RAJFIRE (Réseau pour l'Autonomie des Femmes Immigrées et Réfugiées).

L'action d'ADFEM s'organise autour de la lutte contre la double violence subie par les femmes étrangères.

Les actions menées en 2014 avec ce réseau sont développées en pages 10 et 11 du présent rapport d'activité.

# FEMMES DE LA TERRE

## 2. Réseaux pour la défense des droits des étrangers

### a. Réseaux internationaux

L'association Femmes de la Terre est membre du réseau international **PICUM (Platform for International Coopération on Undocuments Migrants)**, dont le but est la mutualisation des connaissances et des pratiques concernant les migrants sans papiers.

### b. Réseaux européens

#### ➤ Participation au **Réseau Européen (de Lutte) Contre le Racisme (ENAR)**

La Conférence constitutive s'est tenue à Bruxelles en octobre 1998, à l'initiative de la Commission européenne, dans le prolongement des actions réalisées en 1997 dans le cadre de l'année internationale contre le racisme.

Femmes de la Terre est membre de ce réseau européen depuis sa constitution.

En 2014, Femmes de la Terre a poursuivi sa collaboration au sein du Comité français d'ENAR.

#### ➤ Suivi et développement de notre collaboration avec **la Coordination française et la Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille**

Femmes de la Terre est membre de la Coordination française pour le droit des étrangers à vivre en famille et poursuit sa collaboration avec ce réseau.

### c. Réseaux nationaux

#### ➤ **Collectif Uni(e)s Contre une Immigration Jetable (UCIJ)**

Femmes de la Terre continue à participer au collectif UCIJ, qui regroupe plus de 800 organisations dans toute la France.

#### ➤ **Réseau Education Sans Frontières (RESF)**

Femmes de la Terre fait partie du Réseau Education Sans Frontière, qui rassemble plus de 200 organisations.

L'association travaille régulièrement en lien avec certains comités locaux de RESF, notamment pour des dossiers de parents d'enfants scolarisés en France et de jeunes majeurs.

#### ➤ **Groupe égalité et droits sociaux**

L'association Femmes de la Terre est toujours membre de ce groupe qui rassemble des membres d'associations, des juristes, des universitaires, des chercheurs et des travailleurs sociaux qui se réunissent et échangent sur la problématique des droits sociaux des migrants.

## 3. Réseaux organisés dans le cadre de la « Politique de la Ville »

Dans le cadre de la Politique de la Ville, nous participons aux fêtes de quartiers et aux diverses réunions inter-associatives.

Ces réseaux nous permettent d'avoir des informations diverses sur la vie du quartier et par la même occasion des échanges et des rencontres avec les autres associations.

Cette année, nous avons participé aux réunions de coordination inter associative organisées dans le cadre de la « Politique de la Ville » par la DDCT (Direction de la Démocratie, des Citoyens et du



# FEMMES DE LA TERRE

Territoire) (ex-DPVI, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration) et VVV (Ville Vie Vacances).

Pour plus de détails voir la rubrique « *III. Adhésion aux campagnes d'information et de sensibilisations et pétitions, prises de positions diverses et suivi des engagements pris les années précédentes* ».

## **II. Partenariats**

Notre collaboration s'est poursuivie avec les associations de défense des droits des étrangers et les associations de lutte pour la protection des droits de l'homme et de lutte contre toutes les formes de discrimination.

Nous privilégions les rapports tant sur le plan associatif que sur le plan administratif et institutionnel (services sociaux, préfectures, mairies, ministères, hôpitaux, établissements scolaires).

### **1. Partenaires associatifs**

#### ➤ **Partenariats privilégiés** (par ordre alphabétique)

##### ° **Antenne Jeunes Solidarité**

Le partenariat avec l'Antenne Jeunes Solidarité de Paris 19<sup>ème</sup> arrondissement est destiné à apporter et partager, pour chacune des parties, son expertise et ses connaissances.

Notre association reçoit des femmes ou des jeunes orientés par l'Antenne Jeunes, tant lors de notre permanence juridique en droit des étrangers que lors de notre permanence d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives. Elle peut également orienter ses usager(e)s vers l'Antenne Jeunes pour une aide dans des domaines liés à la scolarité, la formation, l'emploi, le logement, la santé ou la citoyenneté.

Femmes de la Terre accueille parfois les stagiaires de l'Antenne Jeunes lors de sa permanence d'écrivain public et d'accès aux droits afin de leur permettre de découvrir d'autres aspects du travail associatif d'aide à la personne. Cela a été le cas cette année.

##### ° **Association Entraide et Espoir**

Nous travaillons avec cette association, sise dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, sur les dossiers de femmes confrontées à de graves difficultés de logement suite à l'obligation dans laquelle elles se sont trouvées de quitter le domicile de leur mari polygame.

L'association Entraide et Espoir oriente des personnes vers la permanence juridique ou la permanence d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives de Femmes de la Terre.

Elle accompagne aussi certaines usagères de Femmes de la Terre à la préfecture, notamment lorsqu'il y a un besoin d'interprétariat en bambara.

##### ° **Association Pour l'Insertion, la Citoyenneté et l'Egalité des Droits (APICED)**

L'objectif de cette association est de trouver une réponse originale aux problèmes auxquels se trouvent confrontés des étrangers récemment régularisés (difficultés d'insertion sociale et culturelle), la première étape indispensable étant souvent l'attribution d'un logement. APICED conseille et appuie les demandes des familles que nous lui adressons.

# FEMMES DE LA TERRE

APICED organise des sessions d'information et de formation à l'attention des étrangers nouvellement régularisés, sur les thèmes de la vie quotidienne (logement social, retraite, prestations familiales, emploi, nationalité...), pour lesquelles Femmes de la Terre peut être amenée à intervenir.

## ° Centre Social et Culturel Danube

Le partenariat avec le Centre Social et Culturel Danube a pour but l'échange d'informations et la mise en commun de compétences en vue d'œuvrer pour un meilleur accès au droit, un progrès de la protection juridique et sociale, notamment des femmes et, plus généralement, la promotion de l'état de droit et des droits de la personne.

Ce partenariat est un partage de connaissances et d'expertise.

Il s'applique à l'aide apportée aux femmes et à leur famille proche, dans le cadre de leurs démarches relatives au droit des étrangers, et à tout public dans le cadre de la permanence d'écrivain public et d'accès aux droits.

## ° CCFD – Terre Solidaire

Ce partenariat nous permet de développer notre réseau associatif par la rencontre des autres membres du programme Migrants-France pour lesquels nous devenons également une association ressource.

Il nous permet en outre de faire connaître notre action et notre savoir technique sur une zone géographique qui s'étend au-delà de la région Ile-de-France.

Cette année, l'association a participé à diverses actions organisées par le CCFD-Terre Solidaire ou ses partenaires :

- Participation à la journée « *Femmes et Migrations* », organisée dans le cadre de la journée internationale de la Femme et du Carême 2014 (participation aux tables rondes et à l'animation des ateliers thématiques), le 8 mars 2014
- Participation au séminaire international, organisé par l'association FIA/ISM, partenaire du CCFD-Terre Solidaire, sur le thème « *Droits des Femmes, Egalité Femmes/Hommes, Lutte contre les Violences Faites aux Femmes* », du 23 au 29 juin 2014

## ° CIMADE Ile-de-France

Ce partenariat a pour but l'échange d'informations et la mise en commun de compétences, en vue d'œuvrer pour un meilleur accès au droit et un progrès dans la protection juridique des étrangers et notamment des femmes étrangères victimes de violences.

## ° PIMM'S 18/19

Nous orientons nos usagers vers le PIMM'S 18/19 pour le suivi des dossiers d'aide à l'économie d'énergie. Une fiche de liaison est établie pour le suivi de l'orientation. Par ailleurs, nous participons aux différentes réunions d'information organisées par cette structure.

## ° Projet 19

Nous orientons nos usagers vers Projet 19 pour leur suivi et leur encadrement pendant la période de la recherche d'emploi et notamment pour l'élaboration du Curriculum Vitae et la rédaction de lettres de motivation.

## ° Relais 59

Le Relais 59 est un centre social situé dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Notre partenariat avec cette structure consiste en un échange d'informations et d'expertise. Femmes de la Terre reçoit, dans le cadre de ses permanences, les personnes orientées par le Relais 59.

L'association intervient également dans le cadre des ateliers proposés par le Relais 59 à ses usagers.

# FEMMES DE LA TERRE

## ➤ **Autres partenaires**

- **Aux captifs, La libération,**
- **CATRED** (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité),
- **CIDFF de Paris** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles),
- **GISTI** (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés),
- **Libre Terre des Femmes,**
- **Maison des Femmes de Paris,**
- **Réseau Périnatal Paris Nord.**

Ces collaborations se traduisent, en fonction des situations, par des formations, des échanges de documents et d'informations, des études et une participation collective à des travaux de réflexion, à l'évaluation d'un travail commun, à l'élaboration d'actions collectives ainsi qu'à l'orientation des personnes que nous recevons à nos permanences.

## **2. Services sociaux et Paris Habitat**

### ➤ **Services sociaux**

Nos échanges avec les services sociaux sont toujours très fréquents, que ce soient les centres d'action sociale, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), le SAMU Social.

Ces services envoient vers nos permanences certaines femmes ayant des difficultés administratives, en particulier concernant leur droit au séjour, et nous leur orientons des femmes en situation de précarité sociale.

Ces échanges sont en augmentation, en raison par exemple du durcissement des lois sur l'obtention de l'Aide Médicale d'Etat ou la délivrance d'un premier titre de séjour en qualité d'étranger malade et surtout de son renouvellement.

### ➤ **Paris Habitat**

Nous continuons à avoir de fréquents rapports avec Paris Habitat, en particulier en lien avec le public reçu lors de notre permanence d'écrivain public et d'accès aux droits, qui est souvent soit locataire de Paris Habitat soit demandeur de logement social.

Notre souci reste celui de renforcer notre collaboration avec la majorité des acteurs sociaux qui interviennent auprès du même public que nous.

## **3. Partenaires institutionnels**

### ➤ **Mairie du 19<sup>ème</sup>**

Depuis notre emménagement dans un quartier classé « *Politique de la Ville* » nous avons de plus en plus d'échanges avec la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement et l'équipe de développement local.

Nous sommes en contact régulier avec les élu(e)s et les chargé(e)s de mission « *Politique de la Ville* ».

Par ailleurs, nous avons participé à la création du Point Accueil Femmes au sein de la Mairie du 19<sup>ème</sup> destiné à accueillir, accompagner et orienter les femmes victimes de violences (voir supra page 8).

### ➤ **Ambassades et Consulats**

Nous amplifions les relations avec les ambassades et les consulats des différents pays, soit pour des demandes d'informations concernant la législation de leur pays, soit pour qu'ils facilitent la

# FEMMES DE LA TERRE

délivrance de certains documents nécessaires à la régularisation des personnes qui viennent à nos permanences, comme par exemple le passeport.

### ***III. Rencontres, Adhésion aux campagnes d'information et de sensibilisations et pétitions, prises de positions diverses et suivi des engagements pris les années précédentes :***

#### **Ateliers, débats, rencontres, échanges :**

- Participation à la réunion de coordination inter-associative et de présentation du calendrier d'actions, le 9 janvier 2014
- Participation à la réunion de bilan de la fête de quartier Danube-Solidarité 2013, le 27 janvier 2014
- Animation d'une formation sur le thème « *Droit des Femmes étrangères victimes de violence* », à destination de professionnels, notamment du champ social, organisée par l'association Du Côté des Femmes, le 30 janvier 2014
- Participation au colloque « *Les associations et la défense du droit au logement* », organisé par la Fondation Abbé Pierre et le SERDEAUT (Sorbonne Etudes et Recherches en Droit de l'Environnement, de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Tourisme), le 12 février 2014
- Mention de l'association Femmes de la Terre, de ses actions et de ses coordonnées, lors de l'émission télévisée « *Les maternelles* », sur la chaîne France 5, le 4 mars 2014
- Participation au colloque/table ronde « *Droit et libertés des femmes, sexualité, IVG, contraception... où en sommes-nous ?* », organisé par la Mission Egalité Femmes-Hommes de la Ville de PARIS, dans le cadre de la journée Internationale de la Femmes, le 7 mars 2014
- Participation et animation lors de la journée « *Femmes et Migrations* », organisée dans le cadre de la journée internationale de la Femme et du Carême 2014 (participation aux tables rondes et à l'animation des ateliers thématiques), par l'association CCFD-Terre Solidaire, le 8 mars 2014
- Animation d'une formation sur le thème « *Les étrangers en situation administrative précaire* », à destination de travailleurs sociaux et de militants, organisée par la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), le 20 mars 2014
- Rencontre avec une stagiaire de l'ASV (Atelier Santé Ville) dans le cadre de son étude sur le thème des « *Femmes migrantes du 19<sup>ème</sup> arrondissement et facteurs de vulnérabilité pendant la grossesse* », le 27 mars 2014
- Intervention sur le thème de « *La nationalité française, les titres de séjour, la citoyenneté* », à destination des élèves d'une classe d'accueil de seconde du Lycée Balzac à PARIS 17<sup>ème</sup> arrondissement, le 1<sup>er</sup> avril 2014
- Animation d'une formation sur le thème de « *L'accompagnement juridique et social des femmes migrantes* », organisée pour et par les professionnels du centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile), rue Rebeval à PARIS 19<sup>ème</sup> arrondissement, le 1<sup>er</sup> avril 2014
- Participation à la réunion de préparation de la fête de quartier Danube-Solidarité 2014, le 1<sup>er</sup> avril 2014
- Participation à la réunion du groupe de travail « *Les étrangers et les droits sociaux* », organisée par la LDH (Ligue des Droits de l'Homme), le 1<sup>er</sup> avril 2014

# FEMMES DE LA TERRE

- Rencontre avec Madame Annie JAMBU, Chargée d'insertion au centre maternel « *La nouvelle étoile* » à PARIS 19<sup>ème</sup>, le 3 avril 2014
- Rencontre avec Madame Pauline ROUX, Assistante sociale au PACT-Bâtisseurs de Solidarités pour le Logement, le 10 avril 2014
- Rencontre avec Mesdames Elisa MERLO ZEINTOUN Julie BEDOCHAUD et Isabelle GRAUX, de la DDCT (Direction de la Démocratie, des Citoyens et du Territoire), le 23 avril 2014
- Rencontre avec Madame Muriel ROCATI, Assistante sociale à l'association Aux Captifs, La Libération, le 15 mai 2014
- Entretien téléphonique avec une étudiante en Master 2 « *Démographie* », au sein de la Faculté de PARIS 1, dans le cadre de son mémoire de recherche sur le thème « *Le divorce des Maghrébins en France* », le 21 mai 2014
- Entretien téléphonique avec une étudiante assistance sociale en 2<sup>ème</sup> année, au sein de l'Ecole Supérieure du Travail Social à Paris 14<sup>ème</sup>, dans le cadre de son mémoire de recherche sur le thème « *Quelle intégration pour les femmes sans papier avec enfants nés sur le territoire français* », le 21 mai 2014
- Participation à la réunion de coordination inter-associative, le 22 mai 2014
- Rencontre avec deux stagiaires de l'association Fabrication Maison dans le cadre de l'élaboration du projet de signalétique du quartier, le 12 juin 2014
- Participation à la conférence sur le thème « *L'accès au droit à la santé des migrants vieillissants* », organisée à la Mairie du 20<sup>ème</sup>, par les étudiants de l'IUT de la Faculté de Paris Descartes, en collaboration avec le GRDR (Groupe de Recherches et de réalisations pour le Développement Rural), l'association Coallia et la Mairie de Paris 20<sup>ème</sup>, le 16 juin 2014
- Participation à l'Assemblée Générale et aux réunions de travail annuelles du réseau PICUM (Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants), à Bruxelles, les 20 et 21 juin 2014
- Participation au séminaire international sur le thème « *Droits des Femmes, Egalité Femmes/Hommes, Lutte contre les Violences Faites aux Femmes* », organisé par l'association FIA/ISM (Femmes Inter Associations Inter Service Migrants), le 23 juin 2014
- Tenue d'un stand d'information lors de la Fête de quartier « *Danube en fête* », le 28 juin 2014
- Rencontre avec Monsieur Johan JOUSSEAUME, association Projet 19 Flandres, le 26 juin 2014
- Accueil, dans les locaux de l'association, d'une rencontre avec Monsieur MUNCH, Préfet Secrétaire Général de PARIS sur la thématique du lien social, en lien avec l'éducation et la prévention, le 24 juillet 2014
- Rencontre avec l'association Clair Logis, le 28 juillet 2014
- Rencontre avec Madame Saïda BELAID, Direction Générale de la Cohésion Sociale, Mission Droits des Femmes et Egalité le 11 septembre 2014
- Tenue d'un stand d'information lors du Forum des Associations et du Sport, organisé par la Mairie du 19<sup>ème</sup>, le 13 septembre 2014
- Rencontre avec Madame Cécile MALASSIGNE, Chef de la Section Afrique 6, Chef de file du groupe « *Violences faites aux Femmes* » de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et apatrides), le 16 septembre 2014
- Rencontre avec Monsieur Nicolas THOMASSON, Espace Parisien pour l'Insertion dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, le 18 septembre 2014

# FEMMES DE LA TERRE

- Participation au groupe de travail et comité de pilotage pour la création d'un Point Accueil Femmes, à destination des femmes victimes de violences, au sein de la Mairie de Paris 19<sup>ème</sup>, organisé par Madame Andréas FUCHS, Conseillère d'arrondissement déléguée, chargée de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, le 29 septembre 2014
- Rencontre avec Madame Sarah DOHRMAN, écrivain américain, dans le cadre de ses recherches en France sur la situation des femmes migrantes en situation de prostitution pour la rédaction d'un roman, le 2 octobre 2014
- Audition à l'Assemblée Nationale par Madame Sandrine MAZETIER, Députée et rapporteur de la Commission des Lois dans le cadre du projet de réforme de l'asile, le 3 octobre 2014
- Participation à la réunion de préparation des actions organisées dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, par Madame Hélène BIDARD, élue adjointe à la Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et les droits de l'homme, le 7 octobre 2014
- Participation à la réunion d'information sur la modification de la cartographie des quartiers prioritaires, organisée dans le cadre de l'appel à projets CUCS 2015, par la DDCT (Direction de la Démocratie, des Citoyens et du Territoire), le 7 octobre 2014
- Accueil d'une réunion de présentation des acteurs locaux en matière d'accès aux droits, à destination des gardiens d'immeuble du parc Paris-Habitat, organisée par la DDCT (Direction de la Démocratie, des Citoyens et du Territoire) et Paris Habitat, le 20 novembre 2014
- Participation à la cérémonie de signature de la convention de création du Point Accueil Femmes, à destination des femmes victimes de violences, le 24 novembre 2014
- Participation à la soirée de lancement de l'Observatoire des violences faites aux femmes, le 24 novembre 2014
- Participation à la conférence-débat « *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* », organisée par la Préfecture de Paris, le 25 novembre 2014
- Participation à la journée d'études sur le thème « *Précarisation du séjour, régression des droits fondamentaux* », organisée par le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), le 1<sup>er</sup> décembre 2014

## Signatures :

- Signature de la pétition « *FrançaisEs et EtrangerEs, ensemble contre la précarité, pour le respect et l'égalité des droits* », lancée par le réseau UCIJ (Unies Contre une Immigration Jetable), le 11 février 2014
- Signature de l'interpellation « *Campagne contre les violences faites aux femmes, version Roissy ? Silence, on tape !* », lancée par l'ANAFE (Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers), le 7 mars 2014
- Signature du manifeste « *1984-2014, rendez-nous la carte de résident* », initié par le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), le 29 avril 2014

# FEMMES DE LA TERRE

## ANNEXES

### Statistiques Action I

*« Permanence juridique et sociale pour les femmes immigrées ou issues de l'immigration, leur famille et les jeunes et actions de lutte contre la double violence »*

### Statistiques Action II

*« Permanence d'accès aux droits et d'aide aux démarches administratives »*

# FEMMES DE LA TERRE

## Statistiques Action I

*« Permanence juridique en droit des étrangers pour les femmes, leur famille et les jeunes et actions de lutte contre la double violence »*



# FEMMES DE LA TERRE

## ETAT DES DOSSIERS (1/5)

ANNEE	Nouveaux dossiers de l'année	Dossiers anciens (1)	Total des dossiers actifs (2)	Résultats positifs connus (3)	Résultats négatifs connus (3)	Nombre dossiers archivés (4)
2014	162	400	562	92	18	185
2013	211	374	585	122	26	222
2012	237	359	596	87	29	227
2011	249	337	586	81	21	253
2010	204	386	590	78	9	209
2009	217	378	595	48	12	203
2008	193	388	581	58	19	223
2007	212	399	611	42	13	172
2006	244	327	571	79	33	212
2005	155	364	519	40	20	169
2004	223	310	533	53	24	271
2003	188	392	580	58	18	118
2002	230	275	505	60	17	328
2001	232	370	602	55	26	138
2000	262	247	509	45	15	220
1999	202	267	469	73	23	200
1998	190	277	467	129	29	161
1997	184	254	438	83	2	99
1996	160	193	353	37	5	251
1995	145	299	444	19	-	-
1994	54	245	299	5	-	-
1993	142	103	245	2	-	-
1992	103	-	103	3	-	-

(1) dossier ouvert au cours d'une année antérieure, ou réactivé

(2) voir feuillet "Remarques sur les dossiers actifs" n°2/5

(3) voir détails feuillet "Résultats" n°3/5

(4) les dossiers sont archivés soit parce qu'ils sont réglés soit parce que la personne ne nous a pas recontactées depuis plus de deux ans. Ces dossiers peuvent être réactivés si la personne revient à la permanence.

<b>TOTAL des dossiers depuis 1992</b>
<b>4 026</b>

<b>TOTAL des résultats positifs connus depuis 1992</b>	<b>TOTAL des résultats négatifs connus depuis 1992</b>
<b>1 253</b>	<b>344</b>

<b>TOTAL des dossiers archivés depuis 1992</b>
<b>3 676</b>

# FEMMES DE LA TERRE

## REMARQUES SUR LES DOSSIERS ACTIFS

(2/5)

### 1) ETAT DES DOSSIERS ACTIFS

	2013	2014
DOSSIERS REGLES POSITIVEMENT (voir feuillet N° 3/5)	121	92*
DOSSIERS REGLES NEGATIVEMENT (voir feuillet N° 3/5)	27	18**
DOSSIERS SANS SUITE POSSIBLE IMMEDIATE	66	54
DEMANDES D'INFORMATIONS (séjour, regroupement familial, nationalité française, visa...)	68	56
ONT QUITTE LA FRANCE ou DOSSIER REPRIS	24	31
EN ATTENTE DE REPONSE DES SERVICES OFFICIELS (préfecture, tribunal administratif, consulat etc.)	160	148
EN COURS DE TRAITEMENT (en attente de documents ou à l'étude)	49	78
PERSONNES ORIENTEES (pour des soins, vers une assistante sociale, un foyer d'urgence...)	21	24
PERSONNES NON REVENUES	49	61
<b>TOTAL</b>	<b>585</b>	<b>562</b>
dont VIOLENCES SUBIES (conjugales, familiales)	68 (dont 35 excisions)	94 (dont 44 excisions)

\* chiffre auquel on doit rajouter 18 enfants pour 9 dossiers

\*\* chiffre auquel on doit rajouter 11 enfants pour 5 dossiers

### 2) QUI ORIENTE VERS FEMMES DE LA TERRE ?

	2013	2014
Assistants sociaux - PMI - Médecins - Samu social	86	66
Mairie du 19° - Centre Danube - AS 19° - Associations 19°	58	79
Associations	72	47
Etablissements scolaires	9	12
Presse - Internet - Télévision	33	34
Préfecture - Mairie	3	1
Avocat - Tribunal administratif	9	11
Anciens dossiers réouverts	6	4
Bouche à oreille	309	308
<b>TOTAL</b>	<b>585</b>	<b>562</b>

### 3) LA PERMANENCE TELEPHONIQUE

	2013	2014
Dont informations sur les visas, le regroupement familial, les titres de séjour, la nationalité française...	407 appels(42h)	484 appels(53h5m)
Dont rendez-vous pour étude du dossier	195 appels(18h10m)	146 appels(14h)
Dont « suivi de dossiers »	373 appels(22h45m)	371 appels(25h31m)
Dont orientations vers d'autres associations	33 appels (1h40m)	34 appels (1h34m)
Divers	12 appels (45m)	15 appels (45m)
<b>TOTAL</b>	<b>1020 appels(85h20m)</b>	<b>1049 appels(94h55m)</b>

# FEMMES DE LA TERRE

## 4) NOMBRE et NATURE DES INTERVENTIONS

	2013	2014
<b>Accompagnements en préfecture ou commissariat</b>	<b>12</b>	<b>6</b>
<b>Recours</b>	<b>65</b>	<b>78</b>
Recours Tribunal Administratif (TA)	22 (dont 6 référés)	21 (dont 3 référés)
Recours gracieux	13	22
Recours hiérarchique	13	19
Recours Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA)	-	-
Recours Commission de recours contre les refus de visa (CRRV)	17	13
Recours pour refus ou ajournement nationalité française	-	2
Recours devant le Ministère des Affaires Etrangères	-	1
<b>Demandes de titres de séjour</b>	<b>106</b>	<b>83</b>
Demande "conjoint français" - "pacsé de français"	5	9
Demande "parent d'enfant français"	11	10
Demande "vie privée et familiale"	21	11
Demande "parent d'enfant scolarisé"	13	4
Demande "enfant entré avant l'âge de 13 ans"	1	3
Demande "conjoint de réfugié" ou "parent d'enfant réfugié"	4	8
Demande "conjoint de communautaire"	1	2
Demande "salarié"	4	1
Demande "10 ans résidence habituelle en France"	19	11
Demande "étudiant"	5	3
Demande "jeune majeur"	2	5
Demande "étranger malade"	6	7
Demande de changement de statut	10	5
Demande de carte de résident (carte valable 10 ans)	3	4
Demande de regroupement familial	1	-
<b>Autres demandes</b>	<b>87</b>	<b>90</b>
Autres demandes Préfecture	10	27
Demande de certificat de nationalité française	12	3
Demande asile (OFPRA) (récit et courriers OFPRA et CNDA)	23	35
Demande de document circulation pour enfant mineur et TIR	-	-
Demande d'allocations familiales et recours TASS	3	-
Demande d'Aide médicale d'état, CMU et recours contre refus	3	-
Demande aide juridictionnelle et recours contre refus	15	16
Demande consulat français à l'étranger (visa, transcription état civil)	21	6
Demande consulat étranger en France	-	1
Demande motif refus accord regroupement familial	-	2

# FEMMES DE LA TERRE

<b>Courriers divers</b>	<b>71</b>	<b>67</b>
Réactualisation de courriers de demande	19	13
Demande des motifs de refus implicite à la préfecture	-	1
Demande d'état de la situation	26	31
Demande des motifs de refus implicite à la Commission et divers	4	-
document d'état civil et d'identité français	7	5
Demande état civil à l'étranger	-	1
Courrier divers Tribunal administratif, Cour administrative d'appel	7	7
Demande d'autorisation de travail	-	1
Divers (DASES, trésor public, AS, médecin, avocat, laboratoires)	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>341</b>	<b>324</b>

# FEMMES DE LA TERRE

## RESULTATS (connus au 31 décembre 2013) (3/5)

<b>RESULTATS POSITIFS</b>	<b>92</b>	<b>RESULTATS NEGATIFS *</b>	<b>18</b>
		<i>*certains résultats peuvent encore évoluer, toutes les voies de recours n'étant pas épuisées.</i>	-
<b>Parent d'enfant français</b>	<b>9</b>		
Carte de séjour d'un an	7		
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	1		
Annulation OQTF par TA et injonction de réexamen de la demande**	1		
<b>Conjoint de Français</b>	<b>5</b>	<b>Conjoint de Français</b>	<b>1</b>
Renouvellement carte de séjour d'un après séparation pour violences	3	Refus de séjour assorti d'une OQTF (conjoint victime de violence)	1
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	1		
Annulation OQTF par TA et injonction de reexamen de la demande	1		
<b>Pacsé de Français</b>	<b>2</b>		
Carte de séjour d'un an	2		
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an			
<b>Asile</b>	<b>7</b>	<b>Asile</b>	<b>2</b>
Statut de réfugié	1	Rejet OFPRA pour demande asile (excision)	2
Statut de réfugié pour fillettes (excision), accordé par l'OFPRA	5		
Statut de réfugié pour fillette (excision), accordé par la CNDA**	1		
<b>Famille de réfugié</b>	<b>5</b>		
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de 10 ans (enf. réfugié)	3		
Carte de séjour d'un an (parent d'enfant réfugié)	1		
Annulation OQTF par TA et injonction de délivrance de carte d'un an**	1		
<b>Conjoint, concubin, pacsé d'étranger en situation régulière</b>	<b>4</b>		
Carte de séjour d'un an	2		
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	2		
<b>Parent d'enfant scolarisé</b>	<b>5</b>		
Carte de séjour d'un an	3		
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	2		

# FEMMES DE LA TERRE

<b>Résidence en France depuis plus de 10 ans</b>	<b>11</b>	<b>Résidence en France depuis plus de 10 ans</b>	<b>2</b>
Carte de séjour d'un an	6	Refus de séjour assorti d'une OQTF	2
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	1		
Annulation OQTF par TA et injonction de réexamen de la demande**	3		
Annulation OQTF par CAA et délivrance de carte d'un an**	1		
<b>Salarié</b>	<b>1</b>		
Carte de séjour d'un an	1		
<b>Jeune</b>	<b>9</b>	<b>Jeune</b>	<b>2</b>
Carte de séjour d'un an mention " <i>vie privée et familiale</i> "	3	Refus de séjour simple	1
Carte de séjour mention " <i>étudiant</i> "	1	Refus de séjour assorti d'une OQTF	1
Renouvellement carte de séjour d'un an mention " <i>étudiant</i> "	2		
Annulation OQTF par TA et injonction de réexamen de la demande**	1		
Annulation OQTF par TA et délivrance de carte**	2		
<b>Etranger malade</b>	<b>3</b>	<b>Etranger malade</b>	<b>3</b>
Carte de séjour d'un an	2	Refus de séjour assorti d'une OQTF	3
Récépissé dans l'attente de délivrance de carte de séjour d'un an	1		
<b>Accompagnant de malade</b>	<b>1</b>		
Obtention d'autorisation de travail	1		
<b>Visas</b>	<b>6</b>	<b>Visas</b>	<b>6</b>
Obtention de visa pour une conjointe de résident	1	Rejet recours TA contre refus visa (court séjour)	1
Obtention de visa pour une conjointe de Français après recours TA	1	Rejet recours TA contre refus de visa (enfants de réfugié)	1
Obtention de visas pour enfants après recours CRRV (2 enfants)	1		
Annulation du refus par TA et obtention de visas (concerne 5 enfants et 1 adulte)	2	Rejet recours CRRV contre refus de visa (enfants et conjoint de réfugié)	3
Annulation du refus par TA et injonction de réexamen de demande visa	1	Rejet recours TA (référé) contre refus de visa (enfant de réfugié)	1
<b>Changement de statut</b>	<b>7</b>	<b>Changement de statut</b>	<b>2</b>
Obtention d'une carte de résident (10 ans)	1	Refus de délivrance de carte de résident (10 ans)	1
Changement de statut	4	Refus de changement de statut assorti d'une OQTF	1
Annulation TA du refus de changement de statut et injonction de délivrance de carte de séjour (dont 1**)	2		

# FEMMES DE LA TERRE

<b>Regroupement familial</b>	<b>5</b>		
Annulation du refus après RG et/ou RH (concerne 5 enfants et 1 adulte)	3		
Annulation refus par TA et injonction d'accorder le regroupement	2		
<b>Nationalité française</b>	<b>8</b>		
Obtention de CNI et/ou passeport français pour des enfants	4		
Obtention de passeport pour français pour un enfant après recours administratifs et contentieux	1		
Acquisition nationalité française par naturalisation après recours TA	1		
Acquisition nationalité française par naissance et résidence en France	1		
Reduction de l'ajournement de l'acquisition de la nationalité française de 3 à 2 ans après recours hiérarchique	1		
<b>Divers</b>	<b>4</b>		
Transcription d'un acte de naissance à l'Etat Civil français	1		
Rectification d'erreur matérielle sur actes d'état civil français (2)	1		
Obtention de l'aide juridictionnelle après recours administratif	1		
Renouvellement d'une carte d'un an après passage CTS	1		

N°3/5

page 3

## EXPLICATION DES SIGLES

**CAA** : Cour Administrative d'Appel

**CNDA** : Cour Nationale du Droit d'Asile

**CNI**: Carte nationale d'identité

**CRRV** : Commission de Recours contre les Refus de Visa

**CTS** : Commission du Titre de Séjour

**OFPRA** : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

**OQTF** : Obligation de quitter le Territoire Français

**RG** : Recours gracieux

**TA** : Tribunal Administratif

**\*\* Avec intervention avocat**

# FEMMES DE LA TERRE

## STATISTIQUES NOUVEAUX DOSSIERS OUVERTS (4/5)

1 "dossier" = 1 personne reçue (avec ou sans ouverture d'un dossier en vue de démarches)

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Algérie	23	10%	20	10%	13	8%
Angola	2	0,8%	1	0,4%	2	1,2%
Arménie	2	0,8%	-	-	-	-
Arabie saoudite	-	-	-	-	1	0,6%
Azébaidjan	1	0,4%	-	-	-	-
Bangladesh	1	0,4%	-	-	-	-
Bénin	1	0,4%	3	1,5%	1	0,6%
Brésil	-	-	-	-	1	0,6%
Burkina Faso	-	-	3	1,5%	4	2,4%
Cameroun	13	5,8%	6	3,0%	10	6,2%
Cap Vert	-	-	2	0,8%	4	2,4%
Centrafrique	-	-	1	0,4%	-	-
Chili	-	-	-	-	1	0,6%
Chine	9	4%	3	1,5%	1	0,6%
Chine - Tibet	-	-	1	0,4%	-	-
Colombie	3	1,2%	1	0,4%	1	0,6%
Comores	6	2,5%	3	1,5%	1	0,6%
Congo Brazza	6	2,5%	3	1,5%	1	0,6%
Congo RDC	18	7,5%	6	3,0%	11	7%
Côte d'Ivoire	42	18%	33	16%	26	16%
Cuba	1	0,4%	1	0,4%	-	-
Djibouti	-	-	-	-	1	0,6%
Egypte	-	-	-	-	1	0,6%
France	4	1,6%	4	2%	3	1,8%
Gabon	-	-	2	0,8%	1	0,6%
Gambie	1	0,4%	-	-	1	0,6%
Guinée	9	4%	18	8,5%	9	5,8%
Guinée Bissau	1	0,4%	1	0,4%	-	-
Haïti	8	3,5%	6	3%	2	1,2%
Iran	1	0,4%	-	-	-	-
Macédoine	-	-	1	0,4%	-	-
Madagascar	3	1,2%	5	2,5%	3	1,8%
Malaisie	-	-	-	-	-	-
Mali	19	8%	28	13%	18	11,6%
Maroc	18	7,5%	20	10%	6	3,6%
Maurice	2	0,8%	-	-	2	1,2%
Mauritanie	1	0,4%	-	-	1	0,6%
Moldavie	2	0,8%	1	0,4%	-	-
Mongolie	1	0,4%	-	-	-	-
Nigéria	1	0,4%	-	-	2	1,2%
Pakistan	3	1,2%	-	-	-	-
Pérou	1	0,4%	-	-	-	-
Philippines	2	0,8%	1	0,4%	-	-
Portugal	-	-	-	-	1	0,6%
Roumanie	2	0,8%	-	-	-	-
Russie	1	0,4%	1	0,4%	2	1,2%



# FEMMES DE LA TERRE

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Pays d'origine						
Sénégal	4	1,6%	22	11%	10	6,2%
Sierra Leone	1	0,4%	-	-	-	-
Sri Lanka	1	0,4%	1	0,4%	-	-
Syrie	5	2,1%	-	-	-	-
Tchetchenie	-	-	1	0,4%	-	-
Togo	5	2,1%	2	0,8%	4	2,4%
Tunisie	6	2,5%	6	3%	7	4,2%
Turquie	1	0,4%	-	-	3	1,8%
Ukraine	3	1,2%	2	0,8%	4	2,4%
USA	1	0,4%	1	0,4%	2	1,2%
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	<b>100%</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Situation familiale						
Mariées avec enfant(s)	48	20%	38	18%	20	12,5%
Mariées sans enfant	28	12%	18	8%	14	8,5%
Concub avec enfant(s)	10	4,5%	19	8,5%	24	15%
Concub sans enfant	10	4,5%	8	4%	5	3,0%
Pacs avec enfant(s)	4	1%	-	-	-	-
Pacs sans enfant	1	0,4%	4	2,0%	4	2,4%
Célibat avec enfant(s)	44	18,5%	27	13%	19	12%
Célibat sans enfant	44	18,5%	49	23%	36	22%
Divorcées avec enfant(s)	1	0,4%	2	1%	4	2,4%
Divorcées sans enfant	6	2,5%	4	2%	3	1,8%
Séparées avec enfant(s)	5	2%	8	4%	8	5%
Séparées sans enfant	10	4,5%	10	4,5%	7	4,2%
Veuves avec enfant(s)	3	1,2%	1	0,5%	1	0,6%
Veuves sans enfant	10	4,5%	8	4%	3	1,8%
Enfants	***	-	***	-	***	-
Jeunes scolarisés	13	5,5%	11	5%	11	7%
Non précisé	-	-	4	2%	3	1,8%
<b>Total</b>	<b>237</b>	<b>100%</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

\*\*\* 9 dossiers concernent 18 enfants dont l'âge varie de quelques mois à 18 ans.

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Situation du conjoint						
Hors de France	10	10%	2	2,4%	5	7,5%
Carte 1 an	16	15,5%	14	16,5%	12	18%
Carte 10 ans	17	16,5%	27	32,5%	10	15%
Carte 3 ans	-	-	1	1%	-	-
Français	21	21%	18	22,5%	15	22%
Communautaire	1	1%	1	1,2%	2	3%
Réfugié	2	2%	3	3,2%	3	4,5%
Diplomate	-	-	1	1,2%	-	-
Etudiant	-	-	2	2,4%	-	-
Récépissé	5	5%	-	-	-	-
Retraité	1	1%	-	-	-	-
APS pour soins	-	-	1	1,2%	2	3%
Sans papiers	26	26%	13	16%	17	25%
Non précisé	2	2%	-	-	1	1,5%
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>100%</b>	<b>83</b>	<b>100%</b>	<b>67</b>	<b>100%</b>

# FEMMES DE LA TERRE

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Logement</b>						
Personnel	83	35%	87	41%	53	33%
Hébergement	111	47%	99	47%	81	50%
Hôtel social	22	9,6%	7	4%	11	7%
Foyer	10	4%	14	6%	11	7%
Hors de France	1	0,4%	1	0,5%	-	-
Non précisé	10	4%	3	1,5%	6	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>100%</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

N°4/5  
Page 3

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Tranches d'âge</b>						
Jusqu'à 16 ans	37	13,5%	14	5%	30	17%
De 16 à 25 ans	33	12,4%	76	30%	24	13%
De 26 à 60 ans	187	69%	154	59%	113	63%
Plus de 60 ans	12	4%	10	4%	7	4%
Non précisé	3	1,1%	6	2%	6	3%
<b>TOTAL</b>	<b>272***</b>	<b>100%</b>	<b>260***</b>	<b>100%</b>	<b>180***</b>	<b>100%</b>

\*\*\* le total est différent du nombre de dossiers car les dossiers de certains usagers concernent plusieurs enfants.  
En 2014, 9 dossiers concernent 18 enfants

<b>dont hommes</b>	<b>30</b>	<b>12%</b>	<b>36</b>	<b>15%</b>	<b>21</b>	<b>13%</b>
--------------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>NIVEAU D'ETUDES</b>						
Ne parle pas français	10	4%	9	5%	6	4%
En cours d'alphabétisation.	1	0,4%	7	3%	-	-
Illétre	15	6%	30	14%	17	11%
Sait lire et écrire	2	0,8%	-	-	2	1%
Niveau primaire	17	7%	24	11%	14	9%
Niveau collègue	36	15%	38	18%	30	18%
CAP	-	-	8	4%	5	3%
Niveau lycée	39	16,5%	14	6%	23	14%
BAC +	70	29,5%	64	31%	45	28%
Non précisé	47	24%	17	8%	20	13%
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>100%</b>	<b>211</b>	<b>100%</b>	<b>162</b>	<b>100%</b>

# FEMMES DE LA TERRE

## STATISTIQUES TOUS DOSSIERS ACTIFS (5/5)

1 "dossier" = 1 personne reçue (avec ou sans ouverture d'un dossier en vue de démarches)

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Afrique du Sud	1	0,17%	1	0,17%	-	-
Albanie	1	0,17%	1	0,17%	1	0,17%
Algérie	56	9,5%	53	9%	44	8%
Angola	3	0,5%	3	0,5%	4	0,7%
Arménie	2	0,35%	2	0,35%	2	0,35%
Arabie Saoudite	-	-	-	-	1	0,17%
Azerbaïdjan	1	0,17%	1	0,17%	1	0,17%
Bangladesh	2	0,35%	1	0,17%	1	0,17%
Bénin	5	0,8%	5	0,8%	6	1%
Biélorussie	1	0,17%	-	-	-	-
Bolivie	1	0,17%	-	-	-	-
Bosnie	1	0,17%	1	0,17%	-	-
Brésil	3	0,5%	3	0,5%	2	0,35%
Bulgarie	1	0,17%	1	0,17%	1	0,17%
Burkina Faso	3	0,5%	6	1%	7	1,2%
Cameroun	42	7%	32	5,5%	32	6%
Cap Vert	7	1,1%	5	0,8%	9	1,6%
Centrafrique	1	0,17%	2	0,35%	1	0,17%
Chili	-	-	-	-	1	0,17%
Chine	14	2,4%	9	1,5%	8	1,4%
Chine - Tibet	-	-	1	0,2%	1	0,2%
Colombie	10	1,7%	5	0,8%	4	0,7%
Comores	9	1,5%	10	1,7%	9	1,6%
Congo Brazza	10	1,7%	11	1,8%	10	1,7%
Congo RDC	32	5,5%	28	4,8%	31	5,5%
Côte d'Ivoire	103	17%	98	17%	95	17%
Cuba	1	0,17%	2	0,35%	1	0,17%
Djibouti	-	-	-	-	1	0,17%
Egypte	1	0,17%	-	-	1	0,17%
Ethiopie	1	0,17%	-	-	-	-
France	10	1,7%	10	1,7%	10	1,7%
Gabon	5	0,8%	5	0,8%	4	0,7%
Gambie	3	0,5%	2	0,35%	3	0,5%
Géorgie	1	0,17%	-	-	-	-
Ghana	3	0,5%	3	0,5%	2	0,35%
Guinée	22	3,6%	34	6%	31	5,5%
Guinée Bissau	3	0,5%	2	0,4%	3	0,5%
Haïti	14	2,3%	15	2,5%	15	2,6%
Inde	3	0,5%	-	-	-	-
Iran	1	0,17%	1	0,17%	1	0,17%
Japon	1	0,17%	1	0,17%	-	-
Jordanie	1	0,17%	-	-	-	-
Kazakhstan	1	0,17%	-	-	-	-
Kosovo	1	0,17%	-	-	-	-
Macédoine	-	-	1	0,17%	1	0,17%
Madagascar	7	1,1%	12	2%	11	2%

# FEMMES DE LA TERRE

ANNEE	2012		2013		2014	
	Pays d'origine	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Malaisie	-	-	1	0,2%	1	0,17%
Mali	64	11%	64	11%	67	12%
Maroc	47	7,8%	52	8,5%	39	7%
Maurice	4	0,7%	4	0,7%	4	0,7%
Mauritanie	5	0,8%	4	0,7%	4	0,7%
Moldavie	3	0,5%	3	0,5%	3	0,5%
Mongolie	2	0,35%	2	0,35%	2	0,35%
Nigéria	3	0,5%	1	0,2%	2	0,35%
Pakistan	3	0,5%	3	0,5%	1	0,17%
Pérou	1	0,17%	1	0,17%	-	-
Philippines	2	0,35%	3	0,5%	2	0,35%
Portugal	-	-	-	-	1	0,17%
Roumanie	2	0,35%	2	0,35%	-	-
Russie	1	0,17%	2	0,35%	4	0,7%
Rwanda	1	0,17%	-	-	-	-
Sénégal	26	4,5%	36	6%	36	6,5%
Sierra Leone	1	0,17%	1	0,17%	1	0,17%
Somalie	2	0,35%	-	-	-	-
Sri Lanka	1	0,17%	2	0,35%	-	-
Syrie	5	0,8%	5	0,8%	-	-
Tchéquie	2	0,35%	1	0,17%	1	0,17%
Thaïlande	1	0,17%	-	-	-	-
Togo	10	1,7%	9	1,5%	11	2%
Tunisie	16	2,6%	14	2,5%	15	2,6%
Turquie	1	0,17%	1	0,17%	5	0,8%
Ukraine	4	0,7%	6	1%	5	0,8%
USA	1	0,17%	1	0,17%	3	0,8%
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>	<b>100%</b>	<b>585</b>	<b>100%</b>	<b>562</b>	<b>100%</b>

ANNEE	2012		2013		2014	
	Logement	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Personnel	229	38%	224	38%	199	35,5%
Hébergement	275	46%	271	46%	276	49%
Hôtel social	52	9%	41	7%	35	6,5%
Foyer	21	4%	29	5%	33	6%
Squatt	1	0,15%	1	0,15%	-	-
SDF	1	0,15%	-	-	-	-
Hors de France	2	0,3%	3	0,5%	2	0,4%
Non précisé	15	2,4%	16	3%	17	3%
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>	<b>100%</b>	<b>585</b>	<b>100%</b>	<b>562</b>	<b>100%</b>

ANNEE	2012		2013		2014	
	Tranches d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Jusqu'à 16 ans	84	12,5%	69	9,5%	84	13,3%
De 16 à 25 ans	65	9,6%	122	18,5%	90	14,2%
De 26 à 60 ans	495	73,2%	383	59,0%	415	65,7%
Plus de 60 ans	26	3,8%	91	13,0%	30	4,7%
Non précisé	6	0,9%	9	1,3%	13	2,1%
<b>TOTAL</b>	<b>676***</b>	<b>100%</b>	<b>674***</b>	<b>100%</b>	<b>632***</b>	<b>100%</b>

# FEMMES DE LA TERRE

\*\*\* le total est différent du nombre de dossiers car les dossiers de certains usagers concernent plusieurs enfants. En 2014, 36 dossiers concernent 70 enfants.

dont hommes	87	16%	78	13%	67	12%
-------------	----	-----	----	-----	----	-----

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mariées avec enfant(s)	115	19%	113	19%	88	15,5%
Mariées sans enfant	69	11,5%	59	10,0%	51	9%
Pacs avec enfant(s)	7	1,3%	6	1,0%	3	0,5%
Pacs sans enfant	7	1,3%	9	1,5%	12	2%
Concub. avec enfant(s)	44	7,5%	37	6,0%	47	8%
Concub. sans enfant	25	4,3%	20	3,5%	21	3,5%
Célibataire avec enfant(s)	119	20%	104	17%	94	16,5%
Célibataire sans enfant	97	16%	117	20%	118	21%
Divorcés avec enfant(s)	11	1,8%	5	1,7%	6	1%
Divorcées sans enfant	12	2%	13	2%	11	2%
Séparées avec enfant(s)	18	3%	21	3,5%	20	4%
Séparées sans enfant	18	3%	21	3,5%	23	4,5%
Veuves avec enfant(s)	8	1,5%	5	1,7%	6	1%
Veuves sans enfant	16	2,8%	18	3,0%	19	3,5%
Enfants	***	-	***	-	***	-
Jeunes (scolarisés)	28	4,5%	32	5,0%	36	6,5%
Non précisé	2	0,5%	5	1,8%	7	1,5%
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>100%</b>	<b>585</b>	<b>100%</b>	<b>562</b>	<b>100%</b>

\*\*\* 36 dossiers concernent 70 enfants (problème de visa non obtenu, de prestations familiales, d'obtention de documents de circulation, de certificats de nationalité française...) dont l'âge varie de quelques mois à 18 ans.

ANNEE	2012		2013		2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hors de France	34	12,8%	25	10%	24	10%
Carte 1 an	41	15,4%	36	15%	39	18%
Carte 10 ans	48	18%	56	23%	49	21%
Carte 3 ans	1	0,4%	1	0,5%	1	0,5%
Français	55	20,5%	50	20,5%	47	22%
Communautaire	4	1,5%	2	1%	3	1,5%
Réfugié	12	4,5%	8	3%	9	4%
Récépissé	7	2,6%	4	1,5%	2	1%
Diplomate	1	0,4%	2	1%	2	1%
Etudiant	-	-	2	1%	2	1%
Retraité	1	0,4%	1	0,5%	-	-
APS pour soins	2	0,7%	2	1%	3	1,5%
Sans papiers	61	22,8%	55	22,5%	41	18,5%
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>	<b>100%</b>	<b>244</b>	<b>100%</b>	<b>222</b>	<b>100%</b>

# FEMMES DE LA TERRE

ANNEE	2012		2013		2014	
NIVEAU D'ETUDES	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ne parle pas français	21	3,5%	21	3,5%	20	4%
En cours d'alphabétisation.	9	1,5%	14	2,4%	10	2%
Illétre	42	7%	59	10%	61	11%
Sait lire et écrire	6	1%	-	-	3	1%
Niveau primaire	45	7,7%	57	9,5%	61	10%
Niveau collège	100	16,8%	92	16,0%	89	16%
CAP	-	-	15	2,5%	14	2,5%
BEP	-	-	8	1,5%	10	2%
Niveau lycée	89	15%	66	11%	68	12%
BAC +	173	29%	170	29,5%	156	27%
Non précisé	111	18,6%	83	14,0%	70	13%
<b>TOTAL</b>	<b>596</b>	<b>100%</b>	<b>585</b>	<b>100%</b>	<b>562</b>	<b>100%</b>

# FEMMES DE LA TERRE

## Statistiques Action II

« *Permanence d'écrivain public et d'accès aux droits* »

# FEMMES DE LA TERRE

## STATISTIQUES ET REMARQUES SUR LA PERMANENCE ECRIVAIN PUBLIC ET ACCES AUX DROITS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'association a tenu 45 permanences pendant lesquelles 717 entretiens ont eu lieu (en 2013 : 46 permanences, 650 entretiens). 358 personnes ont été bénéficiaires de cette action (324 en 2013). Parmi elles, 115 étaient déjà usagères de la permanence.

<b>NOMBRE DE PERSONNES</b>	<b>NOMBRE D'ENTRETIENS PAR PERSONNE</b>	<b>NOMBRE TOTAL D'ENTRETIENS</b>
213	1	213
77	2	154
33	3	99
12	4	48
7	5	35
2	6	12
3	7	7
3	8	24
1	9	9
2	10	20
3	14	42
2	20	40
<b>358</b>		<b>717</b>



# FEMMES DE LA TERRE

DOMICILE	2013	2014
<b>Quartier Danube Solidarité : Total</b>	<b>98</b>	<b>88</b>
Rue de la Solidarité	36	34
Rue d'Alsace Lorraine	16	13
Rue de la Prévoyance	2	3
Rue de Toulouse	6	7
Rue Manin	11	5
Bd Serrurier (76, 143ter, 145)	4	3
Rue de Périgueux (1,2)	9	5
Rue David d'Angers	-	1
Rue Ambroise Rendu	3	6
Bd d'Indochine	2	-
Rue du Général Brunet	1	2
Av de la Porte de Brunet	4	1
Rue Gaston Pinot	2	5
Rue de la Corrèze	1	1
Rue de Cahors	1	1
Avenue de la Porte de Chaumont	-	1
<b>Quartier Flandres : Total</b>	<b>20</b>	<b>21</b>
Rue de l'Ourcq	2	3
Rue Dampierre	1	-
Rue de Crimée	1	4
Rue Curial	5	4
Rue Barbanègre	1	-
Avenue de Flandres	3	1
Rue Riquet	1	1
Rue Lebois Rouillon	-	1
Rue Paul Laurent	-	1
Rue de Tanger	4	-
Rue Alphonse Karr	1	-
Rue Archereau	1	1
Rue des Orgues de Flandres	-	1
Rue du Maroc	-	3
Rue de Cambai	-	1
<b>19<sup>ème</sup> hors micro quartier</b>	<b>55</b>	<b>72</b>
<b>Paris hors 19<sup>ème</sup></b>	<b>73</b>	<b>80</b>
<b>Banlieue</b>	<b>72</b>	<b>89</b>
<b>Inconnu</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>324</b>	<b>315</b>

Comme les années passées, il faut noter que les bénéficiaires qui reviennent très souvent habitent le micro quartier Danube-Solidarité. Nous comptabilisons 13 nouveaux bénéficiaires habitant le quartier « *Flandres* » et 39 nouveaux bénéficiaires habitant le quartier « *Danube Solidarité* ».

Le nombre de bénéficiaires habitant en quartier prioritaire reste stable.

Les orientations des usagers du 19<sup>ème</sup> arrondissement vers la permanence d'Ecrivain Public et d'Accès aux Droits se font toujours majoritairement par le bouche à oreille, les assistantes sociales et le centre social et culturel Danube.

# FEMMES DE LA TERRE

Les problèmes traités	2013	2014
-----------------------	------	------

<b>ACCES AUX DROITS</b>	<b>185 soit 21,4%</b>	<b>310 soit 29%</b>
<b>Aide Juridictionnelle</b>	<b>67</b>	<b>123</b>
<b>Droit de la famille</b>	<b>36</b>	<b>48</b>
Dont requête au Juge aux Affaires Familiales	3	3
Dont information en droit de la famille	25	19
Dont courriers avocat, huissier, notaire	7	2
Dont dossier de PACS et info PACS	1	5
<b>Droit pénal</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>Droit des étrangers</b>	<b>61</b>	<b>49</b>
Dont information générale (entrée, séjour)	52	42
Dont information asile	9	7
<b>Explication jugements, arrêts...</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Courriers divers</b>	<b>11</b>	<b>22</b>
<b>Informations diverses</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

<b>ETAT CIVIL/PIECES D'IDENTITE</b>	<b>18 soit 2,1%</b>	<b>53 soit 5%</b>
Demande d'actes	2	26
Carte identité, passeport, document de circulation	11	22
Carte de résident	5	4
Pôle de la nationalité française	-	1

<b>LOGEMENT</b>	<b>121 soit 14%</b>	<b>104 soit 10%</b>
Logement social	104	92
Information DALO	8	7
Recours Tribunal Administratif (DALO)	9	5

<b>EMPLOI</b>	<b>55 soit 6,3%</b>	<b>80 soit 7,5%</b>
Pôle emploi	13	23
Retraite	9	18
Impôts	30	36
RSA	3	3

<b>CONSOMMATION</b>	<b>93 soit 10,8%</b>	<b>61 soit 6%</b>
Surendettement et résiliation crédit	33	16
Banque	14	8
Assurance	7	7
EDF/GDF	17	18
Téléphone, internet, télévision	18	8
Divers	4	4
<b>ASSURANCE MALADIE</b>	<b>93 soit 10,8%</b>	<b>109 soit 10%</b>
Sécurité sociale	23	32
AME	30	17
CMU	38	51
Mutuelle	2	9

# FEMMES DE LA TERRE

<b>AIDE SOCIALE</b>	<b>68 soit 7,9%</b>	<b>57 soit 5,5%</b>
CAF	40	23
Informations et dossiers MDPH	6	13
Recours gracieux MDPH	-	4
Divers	22	16

<b>NATURALISATION</b>	<b>34 soit 3,9%</b>	<b>54 soit 5%</b>
Dossiers de naturalisation	16	30
Information nationalité	3	17
Recours contre ajournement	13	73
Divers	2	-

<b>DIVERS</b>	<b>197 soit 22,8%</b>	<b>237 soit 22%</b>
Rédaction de chèque	13	6
Lecture et explication courrier	72	86
Formulaires divers à remplir	21	50
Ecole	23	12
RATP, carte SNCF, etc.	10	14
Orientation vers d'autres structures	16	16
Divers	42	53

Les entretiens ont eu lieu pendant 417 heures et 40 minutes (en 2013 : 343 heures et 10 minutes). La durée de chaque entretien varie toujours de 10 minutes à 3 heures.